



La Nesque Propre

Une association pour protéger la rivière de l'amont vers l'aval

Association loi 1901 N° 0843005161

Mr Jean STANLEY
Commissaire enquêteur
Mairie de Monteux
84170 Monteux

Pernes les fontaines le 4 janvier 2011

Mr le commissaire enquêteur,

Je tenais à vous faire part de mon indignation sur le projet de Beaulieu que je considère Toxique pour l'environnement alors que de belles réunions d'information du PLU des communes de Monteux, Pernes les Fontaines, Althen les paluds, auxquelles j'ai assisté, nous annoncent que d'ici trois ans, que des bonnes intentions en mettant un terme aux dérives immobilières qui grignotent jour après jour nos espaces fonciers pour privilégier des intérêts privés dénués de bon sens.

Ce projet ne va pas du tout dans l'intérêt général pour les motifs suivants :

Cette modification du plan d'occupation des sols, pour rattacher la ZAC de Beaulieu à la commune de Monteux, est tout à fait scabreux pour la nature , scandaleux d'autant plus qu'on est à la veille de la mise en route du SCOT ; On a l'impression que tout doit être fait maintenant, dans la précipitation, faute de quoi ce projet risquerait de ne jamais aboutir. Intégrer la ZAC de Beaulieu au document d'Urbanisme de la commune, alors que cette zone couvre une centaine d'hectares agricoles de qualité, à une distance de 3 à 6km du centre ville dont la Mairie est un acte de piraterie.

Cette urbanisation représenterait un danger pour la population, car on est dans une zone inondable, et aujourd'hui les épisodes pluvieux à répétition, avec les conséquences que l'on sait, devraient nous faire redoubler de prudence. Des logements sociaux dans cette zone seraient de la pure folie ; en cas de pépin, la Mairie de Monteux en endosserait l'entière responsabilité comme faute inexcusable.

Quand va-t-on s'arrêter de piller nos riches terres agricoles, alors qu'il y a tant de jeunes agriculteurs sur la touche qui aimeraient s'installer pour cultiver des légumes bio, et paradoxalement, on ne leur propose rien alors qu'on devrait, en priorité, les aider, les encourager dans cette voie en redistribuant les terres des sorgues du comtat. Toutes les heures, dans le Vaucluse, ce sont des hectares et des hectares de terres agricoles qui disparaissent, faute d'une vraie prise de conscience des élus. Une agriculture propre ne serait elle pas une véritable renaissance, une formidable planche de salut pour la création d'emplois.

Siège social : 183 route de Saint Philippe – 84210 Pernes les Fontaines

Tel. 04 90 66 00 84 jpsaussac@hotmail.com

<http://la-nesque-propre.asso-web.com>

A ce gaspillage de nos rivières, des zones humides, des eaux souterraines, la loi sur l'eau N° 92 du janvier 1992 est opposable. N'est ce pas débile de continuer à couler du béton, et à goudronner nos campagnes. La trame bleue et la trame verte montiliennes risquent de prendre un sacré coup de plomb dans l'aile ; il n'y a qu'à voir ce qui s'y passe déjà en ce moment.

Pourquoi ne pas réhabiliter le centre ancien de Monteux qui en a franchement besoin ? Cela ferait le plus grand bien au commerce local de proximité qui laisse jour après jour la place à des agences immobilières ou à des banques....

Il y a fort à parier que la note risque d'être très salée à brève échéance et pour les contribuables et pour la planète.

Mr le Commissaire enquêteur, merci de ne pas laisser filer l'occasion de dire haut et fort « **NON** » dans votre rapport d'enquête

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute estime.

Le Président

Jean Pierre SAUSSAC

Siège social : 183 route de Saint Philippe – 84210 Pernes les Fontaines

Tel. 04 90 66 00 84 jpsaussac@hotmail.com

<http://la-nesque-propre.asso-web.com>